



Menuisier.ère fabricant.e agenceur.se

agencement plaisance,
cuisines, caravaning...



Objectif de la formation

Rendre le.la stagiaire capable :

- d'intervenir dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés,
- d'installer sur site des mobiliers d'agencement,
- d'opérer, en fabrication, suivant un processus unitaire et/ou sériel.

Le.la titulaire du CAP Menuisier.ère agenceur.se est amené.e à exercer ses activités au sein d'entreprises des secteurs de la menuiserie, de l'agencement (plaisance, cuisiniste, caravaning) et de la production de mobiliers.

Menuisier.ère fabricant agenceur

Contenu de la formation

Blocs de compétences

BC 1 : Analyser une situation professionnelle de son métier et proposer l'organisation de son intervention

- Interpréter une solution technique
- Etablir un débit matière et/ou une liste de composants
- Compléter les modes opératoires de fabrication
- Traduire graphiquement une solution technique

BC 2 : Fabriquer un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement

- Rendre compte d'une activité
- Traduire graphiquement une solution technique
- Vérifier la conformité des matériaux et des produits
- Préparer les pièces à usiner, à monter et à finir
- Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces
- Conduire des opérations d'usinage
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage ou d'un produit
- Réaliser les opérations de finition et de traitement
- Conditionner, stocker, charger, décharger les matériaux, produits et ouvrages
- Assurer la maintenance des machines et des outillages

BC3 : Poser des mobiliers d'agencement intérieur

- Vérifier la conformité des matériaux et des produits
- Conduire des opérations d'usinage
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage ou d'un produit
- Poser des mobiliers d'agencement intérieur
- Assurer la maintenance des machines et des outillages

Modules transversaux

- Identifier et décoder les documents techniques
- Relever les caractéristiques d'un ouvrage
- Installer, organiser et mettre en sécurité son poste de travail

Modules métiers

- BIM et FEEBAT RENOVE

Modules réglementaires

- PSE / SST / Habilitation électrique B0

Modules Accompagnement Sécurisation des Parcours

Agence de Quimper

accès par le 28 avenue Yves Thépôt
BP 81414 - 29104 QUIMPER Cedex
02 98 90 15 18 [touche 2]
greta.agquimper@ac-rennes.fr



Contacts
Christine NOUY,
assistante commerciale
Jean-François OGER,
conseiller en formation continue



Pré requis

Motivation pour les métiers du bois pour un travail précis et soigné
Connaissance des conditions d'exercice du métier



Publics

Tout public :
Demandeur.se.s d'emploi, salarié.e.s en
Projet de Transition Professionnelle



Modalités d'accès

Information collective - test de positionnement
- entretien individuel

Les "Mardis RDV métiers du bâtiment"
au lycée de Pleyben à 9h
23 juin - 30 juin - 7 juillet - 25 août
15 septembre - 29 septembre 2020



Validation

CAP Menuisier fabricant de
menuiserie, mobilier et agencement



Possibilité de valider le CQP Menuisier de
fabrication nautique de la Fédération des
Industries Nautiques

Modalité de validation du CAP

Contrôle en cours de formation [CCF]

Taux de réussite à l'examen promo 2020 > 93%
Taux d'insertion promo 2019 à 6 mois > 90% à 1an > 80%



Dates

du 16 octobre 2020 au 10 juin 2021



Durée

742 heures en centre
350 heures en entreprise



Lieu de formation

Lycée des métiers du bâtiment et de
l'éco-construction

rue de Kervern - 29190 PLEYBEN

"Accès conforme aux personnes à mobilité réduite"



Méthodes et moyens pédagogiques

La formation est construite autour de
l'acquisition de compétences techniques liées
à la conception, l'étude de réalisations bois,
lors de périodes de formation encadrée et
de périodes de pratique professionnelle en
entreprise.

Taux de satisfaction stagiaires promo 2020 > 79%

"Nos conditions générales de vente sont consultables sur notre site"

QUALIF Emploi



Financement dans le cadre
d'un projet de transition
professionnelle



A partir de 13€/heure
hors accord négocié



maj 12-10-2020

